

Le 5 mai 2025

## BASE AÉRIENNE DE SÉCURITÉ CIVILE DE MONT-DE-MARSAN :

### Bruno Retailleau dit non et balaye les promesses de Gérald Darmanin et Geneviève Darrieussecq

« Le 2 août 2023, à l'occasion de l'annonce de la localisation à Libourne de l'unité d'intervention et d'instruction de la Sécurité Civile, Gérald Darmanin annonçait l'installation à Mont-de-Marsan d'une seconde base aérienne en complément de celle de Nîmes.

Le ministre de l'Intérieur disait même dans une interview au journal Sud Ouest « *travailler sur le nombre et le type d'appareils concernés* » par ce projet.

En écho à ces propos, la députée Geneviève Darrieussecq ajoutait « *avoir fait valoir les atouts de Mont-de-Marsan dans le cadre du déploiement de ces forces nouvelles. Je suis ravie. J'attends la suite.* »

La suite on la connaît désormais. Elle ne va pas ravir les Montois et les Landais.

Après que j'ai interpellé le gouvernement à de multiples reprises sur ce dossier, Bruno Retailleau a enfin répondu et balayé dans un courrier les promesses de M. Darmanin et Mme Darrieussecq.

« ***L'installation d'une deuxième base aérienne pérenne dans le Sud Ouest n'est pas prévue pour l'instant.*** »

Les promesses dit-on n'engagent que ceux qui les écoutent.

Mais en matière d'action publique, cela a toujours des conséquences.

Le revirement du ministre de l'Intérieur en dit long sur l'intérêt réel que porte ce gouvernement et ses soutiens à la protection du massif forestier landais et à la sécurité de nos concitoyens.

Ce dossier aurait mérité un peu moins de communication et un peu plus de sérieux pour que les moyens mis en œuvre dans la lutte contre les incendies soient à la hauteur des enjeux. »

Xavier FORTINON, Président du Conseil départemental des Landes

XF. L